

tempo traduction

2023

CATÉGORIE
5 Prix des cinq continents
DE LA FRANCOPHONIE



SOUTIEN À LA TRADUCTION ET À LA PUBLICATION D'ŒUVRES
LITTÉRAIRES DE L'ESPACE FRANCOPHONE EN FRANÇAIS ET EN
LANGUES PARTENAIRES

APPEL À PROJETS 2023

1. PRÉAMBULE

La Francophonie est avant tout une terre de diversités, linguistiques et culturelles, ayant le français comme trait d'union. L'espace francophone est marqué par la présence d'un très grand nombre de langues qui coexistent avec le français et avec d'autres idiomes nationaux.

Cette riche diversité qui le caractérise a été mise à profit à travers de nombreuses initiatives de valorisation des langues nationales, désignées comme « partenaires » du français.

C'est par le biais de la traduction que les patrimoines littéraires, les imaginaires et les savoirs ont vocation à traverser les frontières, à être connus et pérennisés, car la traduction est le lieu même d'un dialogue fécond entre les langues et les cultures, le lieu par excellence d'une rencontre avec l'altérité.

À travers l'initiative *Tempo traduction*, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) soutient les éditeurs francophones et les structures à vocation culturelle, publiques ou privées, **dans la traduction et la publication en français d'œuvres littéraires contemporaines**, écrites et publiées dans les différentes langues partenaires de l'espace francophone.

Les projets soutenus dans le cadre de cette initiative¹ depuis sa création, avec une palette diversifiée de combinaisons linguistiques (28 au total), permettent à l'OIF de se positionner, à travers la traduction littéraire, comme acteur incontournable de la médiation linguistique et culturelle.



Depuis l'édition 2022, **une nouvelle catégorie intitulée Tempo Traduction des 5 continents a été créée** afin de valoriser, à travers la traduction en langues partenaires², des œuvres primées du Prix des 5 continents de la Francophonie (cf. liste en page 8) qui constitue désormais une référence auprès des auteurs et des éditeurs francophones. Toutes les langues de l'espace francophone officiellement reconnues sont éligibles.

2. OBJECTIFS DU PROJET

L'initiative *Tempo Traduction* a pour principale ambition d'accompagner des acteurs de la chaîne du livre, dans l'espace francophone, à ses différents niveaux – auteurs, éditeurs, traducteurs, libraires, diffuseurs.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- rendre accessibles, aux lecteurs francophones, des œuvres contemporaines représentatives des différents espaces de la Francophonie
- encourager le mouvement de traduction ainsi que l'édition en langue française d'œuvres littéraires de qualité écrites dans les différentes langues partenaires de la Francophonie, notamment dans les langues dont la diffusion écrite est moins répandue
- renforcer la circulation transnationale des œuvres, des imaginaires et des savoirs
- rendre visibles et vulgariser les titres primés du Prix des 5 continents sur des territoires de la Francophonie où le français n'est pas langue première, et ce à travers notamment des éditions bilingues.

¹ https://www.francophonie.org/sites/default/files/2023-02/oif_tempo_traduction_2023.pdf

² Toute langue reconnue dans les États et gouvernements membres, observateurs ou associés de l'OIF mentionnée par la Constitution ou la Loi fondamentale.

3. DEMANDEURS ET PARTENAIRES ADMISSIBLES

Peuvent présenter une requête :

- les maisons d'édition
- les associations, entreprises culturelles, organismes de recherche disposant d'un statut juridique, privé ou public, qui organisent des manifestations visant à promouvoir la traduction littéraire et qui prévoient une activité littéraire, par le biais de la traduction, dans le cadre d'un événement culturel de portée plus générale.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les maisons d'édition, les structures ou entreprises culturelles établies dans un des États ou gouvernements membres, observateurs ou associés de la Francophonie institutionnelle (cf. liste en fin d'appel à projet), et actifs depuis au moins **trois ans** à la date limite de envoi de candidatures, ont le droit de postuler.

Toutes les langues de l'espace francophone officiellement reconnues sont éligibles.

La traduction doit être effectuée en langue française depuis le texte original rédigé dans l'une des langues partenaires de la Francophonie.

Pour la catégorie nouvellement créée **Tempo Traduction des 5 continents**, la traduction doit être effectuée **vers les langues partenaires de la Francophonie**.

La soumission des projets se fera exclusivement par voie numérique jusqu'au **mercredi 15 mars 2023**.

Une structure ne peut introduire que **deux (2) requêtes** au maximum pour chacune des deux catégories.

Les porteurs de projets ayant bénéficié d'accompagnements financiers **durant 3 années consécutives** ne sont pas éligibles au présent.

5. ÉLIGIBILITÉ DES DEMANDES

5.1 Peuvent bénéficier d'un financement les projets de traduction **en français** ou **vers les langues partenaires** d'œuvres littéraires qui sont publiées, sous forme imprimée et/ou numérique, par un éditeur de l'espace francophone.

5.2 Les œuvres à traduire et à promouvoir doivent être des œuvres contemporaines à forte représentativité³.

5.3 Tous les genres littéraires sont admis.

5.4 L'ouvrage traduit doit être la **première traduction en français** ou **vers les langues partenaires** de l'œuvre d'origine. Cette condition est caduque si le besoin d'une nouvelle traduction est clairement évalué et argumenté.

5.5 La durée du projet ne peut pas excéder l'année en cours et concerne les publications pouvant se réaliser d'ici décembre 2023 au plus tard.

³ La récompense par des prix littéraires constitue une reconnaissance de la qualité de ces œuvres.

- 5.6 Le financement peut couvrir les frais de traduction, de cession de droits, de publication et de promotion des œuvres traduites et de leurs auteurs/autrices lors des grandes rencontres littéraires.
- 5.6.1 La participation de l'OIF ne peut en aucun cas couvrir la totalité des frais liés au projet et **ne peut excéder 70% du budget du projet présenté.**
- 5.6.2 Un plan de financement détaillé, comportant les différents postes de dépense, est, à cet effet, exigé.
- 5.7 Le contrat de cession des droits de traduction est demandé.
- 5.8 La traduction doit faire l'objet d'un contrat de traduction entre l'éditeur qui la publie et le traducteur qui la réalise ; une biographie du traducteur est exigée pour chaque projet de traduction.
- 5.9 Pour les ouvrages imprimés, le tirage de l'ouvrage traduit doit être au moins égal à 500 exemplaires.

Une attention particulière sera accordée aux traductions d'œuvres littéraires destinées à un public jeune et de nature à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle des peuples.

6. CLAUSES DE NON RECEVABILITÉ

Sont déclarés irrecevables les dossiers ne remplissant pas les conditions d'éligibilité stipulés au point 5. Les dossiers incomplets seront rejetés.

À la réception de la requête, le requérant ne sera contacté par l'OIF que si des informations complémentaires s'avéraient nécessaires à l'étude du dossier et non pour la fourniture des documents exigés, dont la liste est stipulée dans le présent appel.

Ne peuvent être instruits et soumis à la commission compétente :

- les projets exclusivement centrés sur des champs disciplinaires autres que la traduction et la publication ;
- les manifestations à objet prioritairement commercial sans projet éditorial de traduction et de publication ou les événements littéraires qui en résultent (colloques, conférences, ateliers d'écriture, lectures organisées) sans la présence des auteurs/autrices et/ou des traducteurs/traductrices.

7. CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Le montant maximal de l'aide par requête est de **6 000 € (six mille euros)** pour l'année en cours.

8. CONTREPARTIE EXIGÉE

En contrepartie du soutien de l'OIF, le bénéficiaire s'engage à :

- 8.1 Assurer la promotion de l'œuvre traduite et de son auteur/autrice auprès du public et des médias
- 8.2 Respecter les clauses du protocole d'accord signé avec l'OIF, visant la visibilité institutionnelle.
- 8.2.1 Le bénéficiaire s'engage à faire figurer en bonne place et sur tous les supports de communication relatifs à l'exécution du projet, y compris dans la correspondance et dans les rapports et comptes rendus, la mention suivante « avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie ». Le logo de l'OIF doit impérativement figurer en 4^e de couverture de l'ouvrage publié.

9. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Toute demande de soutien doit être adressée **exclusivement sur la plateforme** :

<https://litteratures.francophonie.org>

Date limite d'envoi des dossiers :
vendredi 31 mars 2023

et doit comporter :

- 9.1 Les statuts officiels de l'organisme candidat (maison d'édition, association, entreprise...), accompagnés d'un bref historique et d'un curriculum vitae de son représentant
- 9.2 Une présentation détaillée du projet éditorial (en mettant en exergue la qualité de l'ouvrage et son degré de représentativité pour l'espace francophone et en spécifiant **les objectifs** de l'opération, **le public cible, les résultats mesurables attendus, la valeur ajoutée** de l'accompagnement de l'OIF)
- 9.3 Les noms et coordonnées de tous les partenaires impliqués dans le projet, leur accord écrit sur la nature de leur engagement
- 9.4 Le contrat de cession des droits de traduction
- 9.5 Le contrat de traduction, signé entre l'éditeur et le/la traducteur(rice)
- 9.6 Une biographie du/des traducteur(riche)s et/ou une présentation des éditeurs, libraires et des autres professionnels de la chaîne du livre impliqués le cas échéant
- 9.7 Le calendrier détaillant la mise en œuvre du projet et les échéances liées à sa promotion
- 9.8 Un plan de financement détaillé équilibré en recettes et en dépenses, comportant le montant de l'aide sollicitée auprès de l'OIF

Les dossiers incomplets ou qui ne remplissent pas les conditions d'éligibilité seront rejetés. À la réception de sa requête, le requérant ne sera contacté par l'OIF que si des informations complémentaires s'avéraient nécessaires à l'étude du dossier et non pour la fourniture des documents exigés ci-dessus.

10. APPRÉCIATION ET SUIVI DE LA DEMANDE

- 10.1 Le dossier, complet, est examiné par une commission de sélection composée d'experts du domaine du livre et de collaborateurs de l'OIF, désignés par celle-ci. Cette commission est présidée par la Directrice « Langue française et diversité des cultures francophones » ou son/sa représentant(e).

Le rôle de la commission de sélection est de donner un avis motivé sur la qualité et les conditions de réalisation du projet. Elle propose le montant du financement accordé par l'OIF.

Elle se réunit une fois par an au siège de l'Organisation. Au besoin, elle peut mener ses consultations et examens par conférence téléphonique ou visioconférence. La Commission, qui statue de façon indépendante et en dernier recours, remet des avis motivés à l'Administrateur de l'OIF en se fondant sur les critères suivants :

- l'intérêt du projet tel qu'il apparaît dans la note de motivation, la qualité de l'ouvrage dans sa version originale et son degré de représentativité pour l'espace francophone
- la pertinence de la traduction en français /en langues partenaires de l'ouvrage
- le plan de diffusion et la promotion de l'œuvre traduite
- les compétences et les qualités de rigueur de l'opérateur ainsi que sa capacité à mener à bien le projet
- la fiabilité du montage technique et financier du projet
- la qualité du dossier dans son contenu et le soin apporté au suivi de l'engagement pris avec l'OIF

10.2 En cas de décision positive, celle-ci est notifiée par écrit au requérant dans un délai maximum de 30 jours ouvrables suivant l'approbation par l'Administrateur de l'OIF des conclusions de la commission. Cette décision est accompagnée d'un protocole d'accord soumis à la signature des deux parties. Le protocole d'accord est le document juridique régissant la participation de l'OIF à un projet. Il décrit les objectifs, les modalités de versement de la contribution financière, les contreparties exigées, les mécanismes de suivi et d'évaluation des projets soutenus et le mode de règlement des litiges éventuels.

10.3 Montant susceptible d'être attribué

Le montant de l'aide est calculé à partir du budget prévisionnel, sur la base des seuls coûts afférents au projet éditorial. La participation de l'OIF ne peut en aucun cas couvrir la totalité des frais liés au projet et ne peut excéder 70% du montant total du projet.

Un même projet ne peut cumuler une subvention « Tempo Traduction » et une subvention acquise auprès d'un autre programme de l'OIF pendant la durée du projet.

10.4 Modalités de paiement

Le versement de la subvention des projets retenus par la commission se fait en deux fois sur le compte de la structure demandeuse : la 1^{re}, dès réception du protocole signé comprenant tous les renseignements nécessaires, la 2^e dès lors que toutes les pièces demandées (rapports technique et financier accompagnés des justificatifs comptables) sont fournies, au plus tard 1 mois après la réalisation du projet.

Toute ou partie de la subvention non justifiée ou dont l'emploi n'a pas été conforme à son objet doit être restituée. Son non reversement par le partenaire l'exclut de toute nouvelle demande de soutien de sa part auprès de l'OIF.

11. VISIBILITÉ DE L'OIF

Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître sur la publication traduite la mention «avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie» et à y faire figurer le logo de l'OIF.

À défaut, l'OIF se réserve le droit de ne pas verser le montant approuvé.

Tous les bénéficiaires des aides devront respecter les modalités de visibilité de l'OIF.

12. ENVOI DES DOSSIERS

La commission « Tempo Traduction » se réunit une fois par an. La date limite de l'envoi des dossiers est indiquée dans le présent appel et sur le site internet de l'OIF.

Le dossier complet doit être déposé exclusivement sur la plateforme :

<https://litteratures.francophonie.org>

L'envoi des candidatures par tout autre canal expose à la non prise en compte de la demande par la commission.

L'adresse tempo.traduction@francophonie.org est à votre disposition pour toute question relative à votre inscription en ligne ou toute demande de renseignements.

**Date limite d'envoi des dossiers :
vendredi 31 mars 2023**

CONTACTS

Direction « Langue française et diversité des cultures francophones »

Claudia PIETRI, spécialiste de programme

claudia.pietri@francophonie.org

+33 (0) 1 44 37 32 22

LES LAURÉATS DU PRIX DES 5 CONTINENTS DEPUIS 2001

2022 **Monique Proulx (Canada-Québec)** pour son roman *Enlève la nuit* (Éditions du Boréal)

« Un jeune homme voulant s'arracher à sa communauté religieuse, rigoriste et autarcique part à la découverte du monde moderne dans une métropole nord-américaine. Dans ce monde inconnu de lui, il découvrira aussi bien la cruauté contemporaine que l'urgence de la solidarité. Une histoire qui nous tient par la singularité de sa langue et par la texture de ses personnages. Les mots ont une profondeur inattendue, les situations sont vécues à hauteur « d'homme sans rien ». Du chagrin, du désir, de la naïveté, de la lumière et de l'espoir : tout y est pour chanter le roman d'une époque ».

Mention spéciale à **Yahia Belaskri (Algérie-France)** pour son roman *Le Silence des dieux* (Zulma Editions) : « Il s'agit d'un conte avec des gentils, des méchants, un fou sage et des sages fous. Un conte pour apprendre à voir au-delà, pour récompenser les justes et punir les mauvais, un conte qui encourage la simplicité du cœur, un conte où les femmes délivrées des hommes sont maîtresses de leur vie. Le style oscille entre une langue poétique de haute et forte inspiration, chants insérés dans une descente vers les malheurs, ponctués de grands cris pour la liberté ».

2021 **Karim Kattan (Palestine)** pour son premier roman *Le Palais des deux collines* (Éditions Elyzad)

Ce premier roman a reçu le Prix des Cinq continents 2021 et a été finaliste de plusieurs prix – Prix Senghor du premier roman, Prix Mare Nostrum –. « Un jeune palestinien revient dans son village natal déserté, tout comme sa maison familiale habitée par les fantômes du passé. Histoire poignante sur la mémoire, ses lieux et ses fantômes, sur l'anticipation d'une disparition programmée de tout un peuple ». Le jury a particulièrement été séduit par « la langue poétique et un art du récit mêlant dérision, humour et colère contenue, d'une grande originalité ».

Mention spéciale à **Miguel Bonnefoy (Venezuela-Chili-France)** pour son roman *Héritage* (Éditions Rivages) : « Un roman d'une grande maîtrise narrative, saga d'une famille de vigneron français installée au Chili à la fin du XIX^e siècle. C'est un récit qui ne fait jamais concession des horreurs de la période qu'il décrit, mais réussit à transcender l'absurdité de la violence à travers le parcours de ses personnages. Magnifique écriture mêlant à la fois le réel et le fantastique. ».

2020 **Beata Umubyeyi Mairesse (Rwanda-France)** pour *Tous tes enfants dispersés* (Éditions Autrement)

« Ode à la transmission, à la pulsion de vie, ce roman d'une grande émotion contenue porte les voix de trois générations dans la mémoire des années génocidaires afin de retrouver un sens de la vie. Il y est question des retrouvailles douces-amères entre une vieille mère et sa fille qui avait pu échapper au génocide des Tutsi au Rwanda, occasion d'une évocation à la fois historique et intime de ces années cauchemardesques dont nous garderons mémoire grâce aux témoignages des poètes et des justes », a noté le Jury international, présidé par Paula Jacques.

Mention spéciale à **Paul Kawezak (France-Québec)** pour son roman *Ténèbre* (Éditions La Peuplade) : « Le roman, écrit dans l'ombre portée de Joseph Conrad, est un texte puissant, décalé à souhait. En 1860, le roi des Belges envoie son géomètre effectuer le tracé prétendument civilisateur du territoire colonisé du Congo soumis corps et âmes à l'enrichissement du colonisateur. « Ténèbres » inventorie comme au scalpel la barbarie de ce que l'Europe appelait alors le progrès ».

2019 Gilles Jobidon (Canada-Québec)
pour ***Le Tranquille affligé* (Éditions Leméac)**

Le Tranquille affligé est son dernier roman pour lequel l'auteur a reçu en 2019, le Prix Arlette-Cousture ainsi que le Prix des Cinq continents de la Francophonie. Pour le Jury, « c'est une fable aux accents contemporains dont l'écriture épouse le sublime et une malicieuse trivialité. Au XIX^e siècle, à l'époque des grandes conquêtes coloniales, un jésuite défroncé va réussir à convaincre l'empereur de Chine à financer sa quête merveilleuse des secrets de fabrication d'une couleur, le noir absolu».

Mention spéciale à **Alexandre Feraga** pour son roman *Après la mer* (Éditions Flammarion). « Après la mer se termine cruellement l'enfance d'un petit garçon. Le temps d'un été, Alexandre entreprend avec son père un retour forcé en Algérie, le pays des origines, comme en terre étrangère. Dans une langue sensible et distanciée, le narrateur décrit les blessures des enfants mal aimés».

2018 Jean Marc Turine (Fédération Wallonie-Bruxelles)
pour ***La Théo des fleuves* (Esperluète éditions)**

Le roman de Jean Marc Turine, *La Théo des fleuves*, a touché les membres du jury par l'humanisme et la poésie avec lesquels il aborde le long et tragique périple des gens du voyage, les persécutions et rejets qu'ils ont subis ».

Mention spéciale à **Stéphanie Clermont (Canada-Québec)** pour son roman *Le Jeu de la musique* (éditions Le Quartanier du Québec). « Ce premier livre de cette jeune auteure canadienne (Ontario) décrit l'univers de cette errance juvénile et immature, d'une jeunesse en rupture de ban, marginale et révoltée, qui aspire à la vraie vie dans un monde indifférent ».

2017 Yamen Manai (Tunisie)
pour ***L'Amas ardent* (Éditions Elyzad)**

« Dans cette fable aux accents voltairiens, un apiculteur défend ses abeilles contre une secte de frelons particulièrement agressive. Avec humour et une écriture limpide, l'auteur nous en apprend davantage sur les pulsions meurtrières des fous de Dieu que bien des discours » a déclaré Paula Jacques, Présidente du jury 2017.

2016 Fawzia Zouari (Tunisie)
pour ***Le Corps de ma mère* (Éditions Joëlle Losfeld)**

Ce long récit est très riche de sensations, de mémoire, de sentiments, l'auteur excelle à nous faire partager cette quête presque désespérée pour évoquer la vie d'une femme unique, sa mère mourante, qu'elle n'a pas toujours su comprendre. Ce livre tord le cou à la morale hypocrite. Rarement des faits dramatiques ont été décrits avec autant d'humour dans une écriture jouissive et poétique.

2015 In Koli Jean Bofane (RDC)
pour Congo Inc le testament de Bismarck (Éditions Actes Sud)

Congo Inc. Le testament de Bismarck est le second roman d'In Koli Jean Bofane ; il a reçu le Grand prix du roman métis 2014. Le jury a souhaité récompenser un roman étonnant. Sorte d'encyclopédie du Congo, d'un humour tour à tour tendre et féroce, satirique et burlesque sur un sujet inédit : l'Afrique vue par un pygmée géant.

Mention spéciale à **Miguel Bonnefoy (Venezuela-Chili-France)** pour *Le Voyage d'Octavio* aux éditions Verticales. pour ses grandes qualités d'écriture. « D'une inventivité constante où l'allégresse prend la force du mythe, le Voyage d'Octavio, est un périple dans le temps et le territoire d'un Venezuela méconnu. Il insuffle à la langue française tout l'imaginaire latino-américain dans une langue d'une belle exigence poétique où la métaphore et le paradoxe nous donnent à vivre un monde baroque ».

2014 Kamel Daoud (Algérie)
pour Meursault, contre-enquête (Éditions Barzakh)

Meursault, contre-enquête, publié par les éditions Barzakh en 2013, repris par les éditions Actes Sud en 2014 – salué par une presse unanime, nommé pour le Goncourt et le Renaudot 2014, prix François Mauriac 2014 - est le premier roman de Kamel Daoud. Le jury a souhaité récompenser « un roman qui interroge nos aveuglements historiques toujours actuels et pose la question de la justice et de la prise en compte de l'altérité une fois apaisée la terreur coloniale ».

2013 Amal Sewtohul (Maurice)
pour Made in Mauritius (Éditions Gallimard)

Deux voix dans un roman pour dire une même réalité géographique et pour présenter une fresque historique qui mêle épisodes réels et fantastiques (le conteneur transporté au Champ de Mars avec des enfants enfermés, puis arborant le drapeau de l'indépendance). Le conteneur synecdoque de l'île, univers de l'enfermement, devient symbole de l'indépendance. Une suite d'épisodes nous fait revivre différentes périodes de l'histoire de Maurice avant que les protagonistes ne se projettent en fin de livre dans les brutales réalités politiques contemporaines.

2012 Geneviève Damas (Fédération Wallonie-Bruxelles)
pour Si tu passes la rivière (Éditions Luce Wilquin)

François Sorrente est le dernier d'une famille de cinq enfants. Il se demande pourquoi son père, Jacques Sorrente, lui a fait jurer de ne jamais franchir la rivière, pourquoi il n'a jamais connu sa mère, pourquoi sa sœur est partie de l'autre côté ; que s'est-il passé à la maison de l'autre côté de la rivière ? Pour répondre à toutes ces questions, il se lie d'amitié avec le curé du village, Roger, et Amélie, afin que ceux-ci lui apprennent, en cachette, les lettres de l'alphabet. Ainsi, il pourra repartir de la personne par laquelle tout a commencé : sa mère.

2011 Jocelyne Saucier (Canada-Québec)
pour *Il pleuvait des oiseaux* (Éditions XYZ)

29 juillet 1916. Dans les forêts du Nord ontarien, les flammes prennent de l'ampleur. Le brasier sera bientôt connu sous le nom de Grand Feu de Matheson, l'un des feux qui ont ravagé la province au début du 20^e siècle. Ce jour-là, le jeune Boychuck échappera de peu à la mort, et sera marqué à jamais par le spectacle de son coin de pays carbonisé. Bien des décennies plus tard, une photographe s'intéressera aux rescapés de ces Grands feux et fera la connaissance de très vieux ermites reclus au fond des bois et épris de liberté. D'autres écorchés traverseront cette histoire de survivance et de dignité qui nous prouve que l'amour, tout comme l'espérance et le désir de liberté, n'a pas d'âge.

Mention spéciale à **Patrice Nganang (Cameroun)** pour *Mont Plaisant*, Éditions Philippe Rey

2010 Liliana Lazar (Roumanie)
pour *Terre des affranchis* (Éditions Gaïa)

Le manuscrit dactylographié en roumain que Victor Luca s'apprête à recopier est un livre interdit car, en cette année 1972, Ceaucescu est au pouvoir et les temps sont à la répression. Pourquoi Victor écrit-il ? Pour oublier l'odeur de la mandragore qui émane parfois des corps sans vie de jeunes filles ? Pour combler le vide des jours de solitude et d'enfermement ? En attendant la nuit et ses promesses d'évasion vers la forêt, immense et mystérieuse, toute proche ? Peut-être pour trouver la paix, qui tarde à venir.

2009 Kossi Efoui (Togo)
pour *Solo d'un revenant* (Éditions du Seuil)

Le narrateur revient dans son pays pour régler ses comptes. Il cherche à comprendre comment son ami Mozaya est mort, et à retrouver un certain Asafo Jonhson avec lequel il avait fondé une troupe de théâtre en ses années d'étudiant. Le passé et le présent se bousculent, les victimes et les bourreaux se mêlent, la clownerie et la tragédie se confondent. Avec très peu d'explications, de transitions, Kossi Efoui nous donne à voir des tableaux saisis sur le vif, des personnages étonnants, réunissant avec beaucoup d'humanité des images tendres ou féroces.

2008 Hubert Haddad (France-Tunisie)
pour *Palestine* (Éditions Zulma)

Quelque part en Cisjordanie, entre la Ligne verte et la « ceinture de sécurité », une patrouille israélienne est assaillie par un commando palestinien. Un soldat tombe sous le feu, un autre est enlevé par le commando bientôt en pleine déroute... Blessé, sous le choc, l'otage perd tout repère, en oublie son nom. C'est, pour lui, la traversée du miroir. Le jury a distingué « une fable politique en français, qui parle l'arabe et l'hébreu, où l'écriture lyrique se mêle au sens aigu du réel. ».

2007 Wilfried N'Sondé (France-Congo)
pour *Le Cœur des enfants léopards* (Éditions Actes Sud)

L'auteur conte l'histoire d'un jeune amoureux éconduit qui commet l'irréparable. Dans un style poétique et percutant, Wilfried N'Sondé nous livre son premier roman qu'il définit comme « un slogan : un cri de rage et d'amour ».

2006 Ananda Devi (Maurice)
pour *Ève de ses décombres* (Éditions Gallimard)

Par la voix de Sad, Ève, Savita, Clélio, des ados aux destins cabossés pris au piège d'un crime odieux, et grâce à une écriture à la violence contenue au service d'un suspense tout de finesse, Ananda Devi nous raconte une autre île Maurice, occultée par les dépliants touristiques. Le jury a distingué Ananda Devi « pour sa très belle écriture représentative de la diversité des cultures dans l'espace francophone ainsi que pour l'originalité de ses personnages qui vont aux lisières de l'animalité afin de remuer la conscience de ceux qui pensent représenter l'humanité ».

Mention spéciale à **Pierre Yergeau (Québec)** pour *La Cité des Vents*, Éditions L'instant même. Les membres du jury ont également tenu à rendre hommage à « l'écriture talentueuse de Pierre Yergeau, à son imaginaire captivant et riche de promesses ».

2005 Alain Mabanckou (Congo)
pour *Verre Cassé* (Éditions du Seuil)

L'histoire « très horrible » du Crédit a voyagé, un bar congolais des plus crasseux et des plus misérables, nous est ici contée par l'un de ses clients les plus assidus, Verre Cassé. Il est une sorte de patriarche des lieux à qui le patron, qui le devine doué d'un talent d'écrivain, a confié le soin d'en faire la geste, et d'immortaliser ainsi par écrit, dans un cahier de fortune qu'il lui a fourni pour l'occasion, les prouesses héroï-comiques de la troupe d'éclopés fantastiques qui le fréquentent.

2004 Mathias Énard (France)
pour *La Perfection du Tir* (Éditions Actes Sud)

En quête d'absolu, un tir parfait suffit à lui donner la joie du travail accompli. Le narrateur redescend alors de ce toit d'immeuble où il s'était embusqué et rentre chez lui, auprès de sa mère à demi-folle. Dans cette ville sans nom où on se tue froidement et avec précision, arrive Myrna, embauchée pour « garder » la mère malade. Cette jeune fille de 15 ans, devient alors pour lui un objet de fascination, un rêve d'amour – l'autre chemin vers la « perfection » ?

Mention spéciale à **Seyhmus Dagtekin (Turquie)** pour *À la source, la nuit*, Éditions Robert Laffont

2003 Marc Durin-Valois (France)
pour *Chamelle* (Éditions JC Lattès)

D'un côté, le désert qui avance. De l'autre, la guerre qui menace. Au village, le puits s'assèche, le bétail meurt. Il ne reste plus à Rahne qu'à partir avec les siens, dont sa dernière-née, la petite Shasha. Avec, pour seule escorte, une chamelle. Et un seul but, trouver de l'eau. Mais chercher de l'eau ne revient-il pas toujours à se tromper ?

Mention spéciale à **Fawzia Zouari (Tunisie)** pour *La retournée*, Éditions Ramsay

2001 Yasmine Khat (Liban)

premier roman *Le désespoir est un péché* (Éditions du Seuil)

Une servante au cœur simple, Nada, est vendue comme esclave à l'âge de sept ans à une famille de propriétaires terriens. Contrainte de vivre la tête baissée dans la souffrance d'une bosse qui déforme son corps, elle fait face avec sa gentillesse et sa fraîcheur à la méchanceté des hommes, notamment ceux de sa propre famille.

Mention spéciale à **Ahmed Abodehmane (Arabie Saoudite)**, *La ceinture*, Éditions Gallimard. Le prix a été remis à Beyrouth (Liban) dans le cadre du salon Lire en français et en musique.

tempo traduction

fordítás
thumaczenie
Bayelmaili
traducción
μετάφραση
traducció
ترجمة
TRANSLATION
переклад
preklad
firi
VERTIMAS
μετάφραση
aistriúchán
tafsiri
tradiksiyon
firo
ndimbola
tradição
Iwwersetzung
tradiksjon
TRANSLAZIONE
utafusili
번역
përkthim
traduzzjoni
превод
përkthim
çeviri
tradição
překlad
ການແປພາສາ
Übersetzung
traslation
μετάφραση
tölge
vertaling
tradução
dich
ubusemuzi
การแปล
prijevod
ترجمة
FANDIKAN-TENY
tradição
சகஃபு
թարգմանություն

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Mme Mushikiwabo a pris ses fonctions en janvier 2019.

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

